

## Quelle préparation et quelle organisation pour le "grand oral" du baccalauréat ? (rapport Delhay)

8-11 minutes

La future épreuve du "grand oral", mise en place à partir de la session 2021 du baccalauréat, se composerait de 3 parties, selon le rapport "Faire du grand oral un levier d'égalité des chances", remis par Cyril Delhay, professeur d'art oratoire à Sciences Po, à Jean-Michel Blanquer : une présentation par le candidat, un dialogue et un retour sur expériences. Il recommande par ailleurs que soient formés 50 000 enseignants et 250 à 300 formateurs de formateurs d'ici l'automne 2020. Cyril Delhay recommande que l'oral "fassse partie intégrante de tous les projets d'établissement".



Cyril Delhay

La réforme du baccalauréat prévoit qu'à partir de la session 2021,

les candidats passeront un "grand oral" en fin de terminale. Cet exercice fait partie des épreuves "finales", au même titre que les épreuves écrites des enseignements de spécialités et de celle de philosophie. Celles-ci valent au total pour 60 % de la note finale du baccalauréat.

Le 19 juin 2019, Cyril Delhay, professeur d'art oratoire à Sciences Po et membre de sa faculté permanente, conseiller pour les arts oratoires du centre d'écriture et de rhétorique de Sciences Po, a remis à Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, son rapport et ses recommandations sur ce "grand oral" ([lire sur AEF info](#)).

Intitulé "Faire du grand oral un levier d'égalité des chances", le rapport présente l'objectif de l'exercice, sa mise en œuvre et son organisation. Le ministère indique, dans un communiqué du 24 juin, qu'il "rendra ses arbitrages après la rentrée de septembre".

L'oral, de l'école primaire à la terminale

Pour Cyril Delhay, l'oral "doit faire partie intégrante de tous les projets d'établissement, de la didactique de chaque discipline et de ses pratiques pédagogiques spécifiques au sein de la classe, en assurant un continuum de progression entre les niveaux et les cycles, tout au long de la scolarité". Il propose alors que soit effectué un état des lieux par discipline, par niveau scolaire mais aussi par académie de l'enseignement de l'oral, afin de permettre un partage des "bonnes pratiques".

Il estime également que doit être mis en place un "corpus de supports au service de l'oral depuis l'école primaire, et enrichi dans chaque discipline au collège et au lycée", auquel sera "articulé un parcours de compétences". Un "engagement pédagogique fort" serait, selon lui, que quatre demi-journées soient destinées à la pratique concrète de l'oral chaque année de la scolarité.

Dans le second degré, au niveau de l'établissement, Cyril Delhay recommande qu'il y ait des "référents volontaires de l'oral" à chaque niveau d'enseignement - qui pourraient être des professeurs principaux, des documentalistes, des CPE... - afin de coordonner les projets.

50 000 professeurs à former d'ici l'automne 2020

Le grand oral doit ainsi, selon Cyril Delhay, être le prétexte d'une

formation aux compétences oratoires depuis le primaire. Pour le lycée, spécifiquement, il estime que "50 000 enseignants sont à former à l'enseignement des techniques de l'oral, de septembre 2019 à l'automne 2020 inclus".

Les formations dureraient deux à trois jours, selon le nombre d'enseignants par modules, et porteraient sur les thématiques "Comment enseigner l'oral aux élèves" et "Être jury du grand oral". Ainsi, la formation "personnalisée en présentiel est indispensable", selon le professeur à Sciences po, même si "des tutoriels en lignes seront utiles". Plus globalement, il propose que les maquettes disciplinaires de formation initiale comprennent des modules sur l'enseignement de l'oral.

En outre, 250 à 300 formateurs de formateurs seraient à mobiliser sur cette période, dont le recrutement, dans la phase initiale, serait assuré par "un collège de cinq experts, suffisant pour assurer la cohérence à l'échelle nationale du recrutement." Aussi, selon lui, "chaque académie gagnerait à avoir au sein de son corps d'IA-IPR un ou plusieurs membres coordonnant la politique éducative en matière d'enseignement de l'oral, de l'école maternelle au lycée".

un oral sur au moins une spécialité et "motivé par la curiosité intellectuelle"

Concernant le choix du sujet du grand oral, le professeur d'art oratoire propose qu'il soit "motivé par sa curiosité intellectuelle ou résultant d'un projet mené en équipe". Il peut aussi être lié à un projet d'études ou professionnel. Le sujet est en lien principalement avec une discipline de spécialité de terminale - mais peut porter sur plusieurs disciplines - et sur le programme de cycle terminal.

S'il reconnaît que "limiter le champ aux chapitres étudiés en classe de terminale entre les écrits de spécialité et les oraux ne serait pas sans intérêt", Cyril Delhay insiste sur le fait que le choix doit pouvoir se porter sur l'ensemble du programme de première et terminale afin de permettre "la maturation dans la durée par l'élève du choix de son sujet, la liberté même de ce choix, la consolidation d'une parole personnelle et instruite sur une question".

En revanche, il émet la possibilité que l'ensemble du programme soit "couvert plusieurs semaines avant l'échéance du grand oral" pour que les élèves puissent "approfondir des questions" en lien avec le sujet choisi.

Quelle préparation au grand oral ?

La préparation au grand oral comporterait deux volets : technique et disciplinaire. Concernant le premier, il peut suffire de "quelques heures", selon Cyril Delhay. Il donne cet exemple de programme : "avoir conscience de sa respiration" (1 h) ; "comprendre et gérer son stress par la respiration" (2 h) ; "la formation de la voix. Les cordes vocales et les résonateurs" (2 h) ; "introduction aux neurones miroirs" (2 h).

La préparation "physique" "pourrait être assurée dans le cadre des cours d'EPS", estime-t-il.

Le volet disciplinaire comporte à la fois l'apprentissage des connaissances nécessaires mais aussi les "compétences orales". Ainsi, "pour que l'acquisition des compétences orales soit un levier d'égalité des chances, l'entraînement au grand oral dans le cadre de la spécialité devra débuter dès le début de l'année scolaire". Et le professeur de proposer que "pour s'assurer que les enseignants s'engagent dans ce temps long indispensable à la réussite du dispositif, il est recommandé que l'épreuve orale fasse partie du contrôle continu de l'année de terminale en spécialité. il pourrait être utile qu'une heure au minimum, sur les six heures hebdomadaires de spécialité, soit fléchée pour sa préparation".

Le professeur nuance néanmoins sa réflexion sur l'évaluation qui, "pouvant être facteur de stress", pourrait nuire aux apprentissages des compétences orales : "Si la notation sur vingt est nécessaire à des moments clefs de la scolarité pour évaluer la compétence orale et la pertinence du contenu délivré, les phases d'apprentissage gagneront à privilégier d'abord l'acquisition d'une compétence dans un esprit bienveillant et sans la sanction d'une notation, voire sans la nécessité d'une évaluation".

Un Grand oral en trois parties

Quant à l'organisation de l'épreuve même, son évaluation, selon le format retenu par Cyril Delhay, comporterait trois parties, correspondant chacune à trois temps de ce grand oral qui dure vingt minutes. Il insiste sur la "dimension collaborative entre le candidat et le jury". Les étapes seraient :

- "S'engager et convaincre" (5 min, 10 points), où le candidat réalise une présentation, debout et sans notes ;

- "Dialoguer" (10 min, 5 points) : dialogue avec le jury pouvant comprendre une auto-analyse de la première partie, des questions sur le contenu et, selon les disciplines, sur les supports proposés par le candidat ;
- "Revenir sur sa réflexion et exprimer une pensée en acte" (5 min, 5 points), où le candidat répond à une question du jury portant sur une des deux premières parties.

Cyril Delhay propose que le jury soit composé de deux membres représentant chacun une discipline ou une posture professionnelle différente. Ce grand oral, insiste-t-il, ne doit pas ressembler à une "compétition pour déclarer un meilleur orateur ou aux duels". "D'un point de vue éducatif, précise-t-il, c'est dans le cadre coopératif que l'oral donne les résultats pédagogiques les plus féconds et profitables à tous".

L'auteur du rapport propose d'expérimenter le grand oral avec un panel d'élèves de première au printemps 2020.